

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 Février 2020

L'an deux mille vingt et le dix février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 04 février 2020.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
Votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 09 Contre : 01 Abstention : 01

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. BOUNIARD – M. CORNET – Mme GRENIER – M. JOLLIVET – Mme PIQUEMAL.

Absents : Mme RAMUS – Mme PEREZ – M. RIFFARD.

Excusés : M. EUVRARD qui a donné procuration à M. BOUNIARD.
Mme LEBRAT.

M. Jocelyn GAUTHIER a été élu secrétaire.

Objet : Convention de stérilisation et d'identification des chats errants.

Le Maire expose :

Une première campagne de stérilisation et d'identification (tatouage) des chats libres s'est déroulée de novembre 2016 à décembre 2018, en partenariat avec la fondation 30 millions d'amis qui prenait en compte la totalité des frais de vétérinaires, à hauteur de 80 € pour une femelle et de 60 € pour un mâle. Nous devons estimer le nombre d'animaux et des deux bons de missions ont été acceptés et mis en place. Elle a permis la stérilisation de 39 chats (19 femelles et 20 mâles).

Après ce premier bilan, une nouvelle convention annuelle, toujours avec la fondation 30 millions d'amis, a été signée. La participation financière communale doit être désormais de 50 % des

.../...

frais vétérinaires. Nous avons estimé à 4 chats (2 mâles et 2 femelles) le nombre d'animaux annuels qu'il faudrait opérer et identifier. Nous avons versé 140.00 € à la fondation 30 millions d'amis.

Le 15 janvier 2020 la fondation 30 millions d'amis a exceptionnellement prolongé la date de validité de notre convention jusqu'au 31 mars 2020 afin d'utiliser le budget restant, ce qui va être le cas.

Afin de continuer une stérilisation régulière, il nous faut signer une convention avec 30 millions d'amis pour l'année 2020. Nous partons sur les mêmes chiffres qu'en 2019 : 2 mâles et 2 femelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de convention établi avec la fondation « 30 millions d'amis ».
- **AUTORISE** son Maire à signer la convention et tout autre document y afférent dans le cadre de l'instruction administrative qui a trait à toute campagne à venir de stérilisation et d'identification.
- **ACCEPTE** de verser à la Fondation 30 millions d'amis une participation par avance qui s'élève à 140.00 €.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 février 2020.

POUR COPIE CONFORME,
Alba la Romaine, le 11 février 2020
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

13 FEV. 2020

.../...